

« Un élan supplémentaire »

COUP DE CŒUR Jean-François Crétet, l'apiculteur fondateur des Ruchers du Gué, ne voit que des avantages au fait d'avoir été lauréat des Trophées « Emergence »

OLIVIER GUÉRIN

« Le trophée Emergence a eu d'excellentes retombées médiatiques, dans le milieu professionnel à travers la Chambre de commerce et d'industrie comme auprès des particuliers via la presse. On nous en a parlé toute l'année », se réjouit Jean-François Crétet, l'apiculteur fondateur des Ruchers du Gué.

« Cette récompense a validé le travail effectué et nous a motivés pour continuer »

Jean-François Crétet

« Recevoir le trophée du coup de cœur a donné un élan supplémentaire à toute l'équipe pour exporter du miel nature ou transformé, stratégie pour laquelle nous avons postulé à Emergence. Cette récompense a validé le travail effectué et nous a également motivés pour continuer. Car vouloir vendre à l'étranger nécessite de la préparation et des moyens humains. Mais exporter donne aussi une autre dimension à une entreprise. »

« Aujourd'hui nous sommes présents dans une quinzaine de pays. En novembre, avec dix autres



Jean-François Crétet, devant les produits des Ruchers du Gué.

PHOTO O. G.

sociétés françaises, nous allons ainsi ouvrir un comptoir d'épicerie fine (tourné vers les professionnels, NDLR) sous la marque "Flavour of France" à Shanghai (Chine) pour tenter de trouver des points de vente. J'y emmènerai le trophée. Je m'en sers pour com-

muniquer. Je l'emène dans tous les salons que je fais. Pour les particuliers, une récompense est aussi importante que le produit. Elle apporte de la crédibilité. Le client qui hésite la voit comme une garantie et en plus, le trophée Emergence est beau ! »

« Avoir concouru est valorisant »

Nethuns n'a pas été lauréat en 2013, mais il reviendra en 2014

Jérôme Charles, fondateur du constructeur de bateaux semi-rigides Nethuns, n'a pas gagné de trophée Emergence en début d'année mais voit ce concours d'un très bon œil. « Terminer second n'a que peu de retombées commerciales, mais l'intérêt est ailleurs. Tout d'abord avoir concouru est valorisant auprès des partenaires professionnels. La semaine dernière encore, j'ai rencontré le directeur de ma banque qui s'est montré ravi d'avoir un client qui a participé au concours de la CCI.

« Ce concours m'a permis d'être reconnu du milieu professionnel et de m'y intégrer, c'est très positif »

Jérôme Charles

« Le soir de la remise des récompenses, j'ai aussi fait beaucoup de rencontres intéressantes, à commencer par le président de la Fédération internationale du nautisme, Jean-François Fountaine. Pouvoir discuter avec lui est toujours porteur. Plus largement cette soirée, comme ce concours, m'a permis d'être reconnu du milieu professionnel et de m'y intégrer, c'est très positif.

« Beaucoup de crédibilité »

INNOVATION La reconnaissance qui accompagne le trophée valide un projet selon David Roy, gérant du constructeur naval Afep Marines, récompensé

« Tout d'abord, recevoir le trophée de l'innovation m'a flatté l'ego, reconnaît David Roy, gérant du constructeur naval Afep Marines, distingué pour son voilier à proue arrondie, le Révolution 22. Au-delà de ça, le trophée apporte beaucoup de crédibilité, auprès des professionnels de la navigation, des fournisseurs et même des banquiers ! Être estampillé Chambre de commerce et d'industrie (CCI), ça aide. »

« Une récompense qui convainc les clients »

« Mais surtout, la reconnaissance qu'il a amenée a validé ce type de carène sur le marché. Je suis le seul au monde à fabriquer de tels bateaux. Son esthétique tranche des voiliers à proue pointue et parfois les gens en oublient ses très bonnes performances en mer. »

« Si cette récompense pèse peu auprès du client, elle revêt néanmoins un côté rassurant. Cela les convainc qu'ils ne sont pas devant l'excentricité du moment mais bien devant un bateau qui a fait ses preuves. Je remercie vraiment la CCI de m'avoir autant poussé à postu-



David Roy et la fameuse coque arrondie du Révolution 22, lauréat de l'Innovation. PHOTO O. G.

ler à ce concours. Je la félicite aussi pour la politique de soutien à la filière nautique qu'elle poursuit avec

le Conseil général et la Communauté d'agglomération de La Rochelle. Ça fait du bien de se sentir entouré,

de sentir une dynamique collective ». Olivier Guérin



Jérôme Charles. PHOTO O. G.

Dans deux catégories ?

« Je compte d'ailleurs me réinscrire pour l'édition 2014, peut-être même dans deux catégories. Dans la catégorie "innovation" toujours puisque je vais sortir prochainement un nouveau modèle, mais peut-être aussi dans celle de la « jeune entreprise ». Après tout, ma société est une start'up, j'y suis donc encore éligible. »

Jérôme Charles peut y croire. Ses modèles de bateaux à coque en aluminium ont fait un tabac au dernier Grand pavois. Il y a rempli pas moins de 22 devis, preuve que son travail présente un intérêt. Il devrait logiquement... émerger. O. G.